

PROJET DE COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DIRECTEUR DU 19 NOVEMBRE 2025

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (9)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière adjointe), Dominique BRET (Secrétaire générale), Rémi BAUDOT, Lucas BASSET (Départ à 22h25), Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier), Joël LE COZ (Secrétaire général adjoint), Sylvie MARCHESIN, Alix VILLAR

Membre de droit (1)

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Invité (1)

Vincent FREY (20h55-21h40)

Secrétaire de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue en distanciel ; Début de la réunion à 20h35.

1. Approbation définitive du compte-rendu du BD du 16 octobre 2025

Le compte-rendu du Bureau directeur du 16 octobre est approuvé définitivement à l'unanimité.

2. Commissions

• Communication

Le Président fait part de la demande du chargé de communication pour acquérir des équipements (smartphone haut de gamme, appareil photo, caméra 360°) afin de pouvoir faire des montages lors des compétitions rapidement et facilement. Vincent FREY, responsable de la commission, indique que la décision d'achat ou non du matériel est fonction de ce que l'on attend du chargé de communication. Actuellement, le travail est centré sur les réseaux sociaux et COmag. La demande en matériel montre une envie d'aller davantage sur le terrain. Une discussion s'engage autour de la politique de communication utile pour la Fédération, de l'activité sur les réseaux sociaux. A l'issue des échanges, le Bureau directeur valide l'acquisition d'un téléphone haut de gamme pour un budget maximum de 1000€.

• Finances

Benjamin CLEMENT-AGONI fait part d'un point évoqué lors de la commission Finances du 15 septembre dernier : la suppression de la part fixe des redevances lors des courses Nationales (500€ pour les CO pédestres ; 250€ pour les CO à VTT). Les motifs avancés renvoient à leur moindre rentabilité par rapport aux Championnats de France, au fait que les courses précédant des Championnats de France et les courses à étapes régionales en sont exemptées ; au fait que c'est un frein à l'organisation. Le coût de cette suppression pour la Fédération reste minime. Il est rappelé que la part fixe correspond à peu près à la prise en charge des frais des experts délégués sur ces courses. Les discussions amènent à s'interroger sur la possibilité de supprimer la part fixe pour toutes les compétitions et d'augmenter la part de redevance des tranches supérieures. Une étude en ce sens sera faite avant de revoir la question lors du Bureau directeur de décembre.

Benjamin CLEMENT-AGONI présente une étude sur l'évolution du taux de base au fil des années depuis 2005. Il rappelle que de 2012 à 2022, à la demande des ligues, le taux de base à N+2 était voté afin de pouvoir plus facilement prévoir les budgets des manifestations nationales, ce vote à N+2 étant systématiquement repoussé depuis 2022. Le Bureau directeur valide de ne faire voter que l'année N+1 et de s'appuyer sur le taux d'inflation de 2025 pour l'augmentation du montant du taux de base 2027 qui sera voté lors de l'Assemblée Générale de mars 2026.

3. Points divers

- Le Bureau directeur entérine à l'unanimité le choix du prestataire pour l'achat des balises de couleur. Le devis d'Orientsport est retenu.



- Pour donner suite à une demande de simplification exprimée lors de la dernière Assemblée Générale, Valérie BERGER-CAPBERN a initié une réflexion sur le maintien ou non du « Pass' Découverte Compétition ». Une analyse du nombre de clubs utilisant ce pass', du nombre de « Pass' Découverte Compétition » délivrés en fonction du type de manifestation est à faire en vue d'une discussion du sujet en Comité directeur.
- Sur proposition de Benjamin CLEMENT-AGONI, le Bureau directeur valide la prise en charge des frais d'un représentant par ligue pour la Conférence des Présidents de Ligue. Cette décision est reconduite tacitement chaque année.
- Marie-Violaine PALCAU informe le Bureau directeur du retour imminent du contrat de développement avec une subvention de 82000€ pour 2025.
En revanche, il n'y a toujours pas de retour sur la subvention audio-visuelle demandée à l'ANS.
- Le Bureau directeur valide le devis de réservation (salle et restauration) au CISP Ravel pour l'Assemblée Générale du 28 mars 2026. Il est rappelé que vu les conditions d'annulation des réservations collectives de chambres qui sont pénalisantes, il a été décidé de ne plus faire de réservation collective. Chacun des participants est responsable de sa réservation.
- Le Président présente la demande de membre associé de la société Flash CO. Le Bureau directeur valide à l'unanimité.
- Le Président informe le Bureau directeur de la tenue de la première réunion du groupe Sports de Nature du CNOSF le 8 décembre prochain.
- Le Président signale que, à la suite de la présentation à la Région Sud du projet WOC 2031 le lundi 17 novembre en présence de Céline DODIN, du directeur de la SEM Risoul, du conseiller sports du Président de région, le vice-Président en charge des sports, un technicien des services et de lui-même, le vice-Président a pris un engagement de réponse écrite sur le soutien à la candidature avant mi-décembre. L'IOF a été sollicitée pour mieux comprendre le processus de candidature et une première présentation est programmée la semaine prochaine. En parallèle, un dossier pour le Ministère des Sports est en cours.
- Le Bureau directeur définit l'ordre du jour de la Conférence des Présidents de Ligue du samedi 29 novembre. Il est fait remarquer que plusieurs ligues ont posé des questions directement à la Fédération alors que l'objectif initial est que soit abordé, l'après-midi, des sujets à l'initiative des ligues après échanges entre celles-ci. Force est de constater qu'en l'absence d'un responsable, cela ne fonctionne pas.
- Le Bureau directeur valide que, pour le Challenge National des Ecoles de CO, le club puisse sélectionner le prestataire, la facture étant réglée par la Fédération.
- La convention avec l'USEP devrait être signée le samedi 29 novembre en début d'après-midi. Une réunion est prévue le jeudi 27 novembre à 18 heures pour la convention avec l'UGSEL.

Fin de la réunion à 22h50.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire générale
Dominique BRET

